CC2D

Conseil Communal du Développement Durable

25 novembre
2023

Présents : M. LECLERCQ ; C. GROS ; M. LY ; J. MARTIN ; I. CHAYE-MAUVARIN ; I. DORISON ; M. GIRONDOT ; V. BOURQUARD ; D. WEISKOPF ; Cl. BARA ; Q. NAU ; Ch. VINSON ; L. SCHU

Absents excusés : I. NENNER ; A. VERDIER ; Ch. SOMMACAL ; S. CORMIER ; M. SAYAH ; M. LALLEMENT ; B. DE PALMA ; F. CONSIGNY ; L. HAMED

Absente : S. GUTZWILLER

Notre ordre du jour

- ✓ Accueil de **Quentin NAU** (5 min)
- ✓ Premiers retours d'expérience de **rénovation énergétique** de copropriété (1h)
- ✓ Travail en groupe : Comment faciliter le parcours **de rénovation énergétique pour les copropriétés de Chaville ?** (50')
- ✓ L'actualité de la **transition écologique** au sein de la mairie.
  Isabelle CHAYE-MAUVARIN, Maire-Adjointe Transition Écologique
- ✓ L'actualité du **CC2D. Tous.**
- ✓ **Clôture**

Bienvenue à Quentin

Quentin Nau

Enseignant en élémentaire depuis 16 ans, j'enseigne depuis 6 ans à l'école Paul Bert de Chaville - ville où je réside avec mes deux enfants. Je fais également beaucoup de musique, joue de différents instruments au sein de plusieurs groupes. J'écris et compose. La question écologique est depuis quelques temps au cœur de mes réflexions : elle est notre socle commun à tous. C'est donc collectivement que nous devons la mettre en acte aujourd'hui pour mieux préparer l'avenir."

CC2D

Premiers retour d'expérience de rénovation énergétique de copropriété.

Martine Leclerc, Véronique Bourquat, Alain Belleuvre, Paolo Antonio, François Hautefeuille, Franck Tilignac, Marc Salin

Résidence “La Martinière”

Résidence "Chaville la forêt”

Résidence "La pointe de Chaville”

Résidence "Le Parc en Chaville”

Résidence de l'étang de Chaville

Extrait du Bilan Carbone GPSO ®

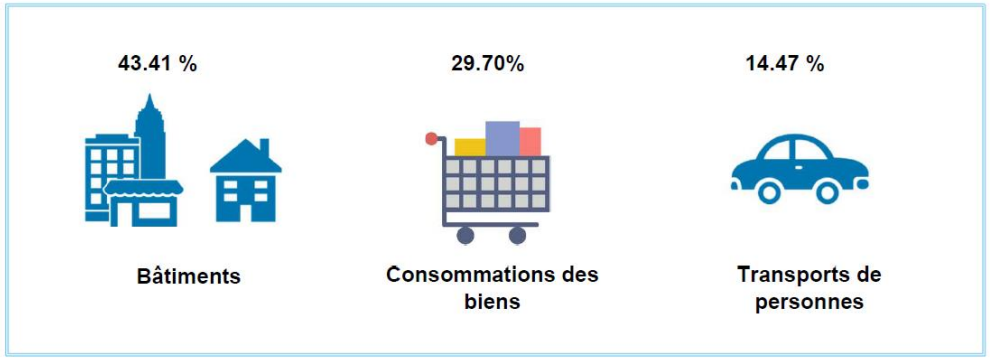

Figure 6 : Les trois secteurs les plus émetteurs de GES

L'ensemble des bâtiments (résidentiels et tertiaires) totalisent **43.41 % des émissions du territoire. Les émissions correspondent à la consommation d'énergie du parc bâti.**

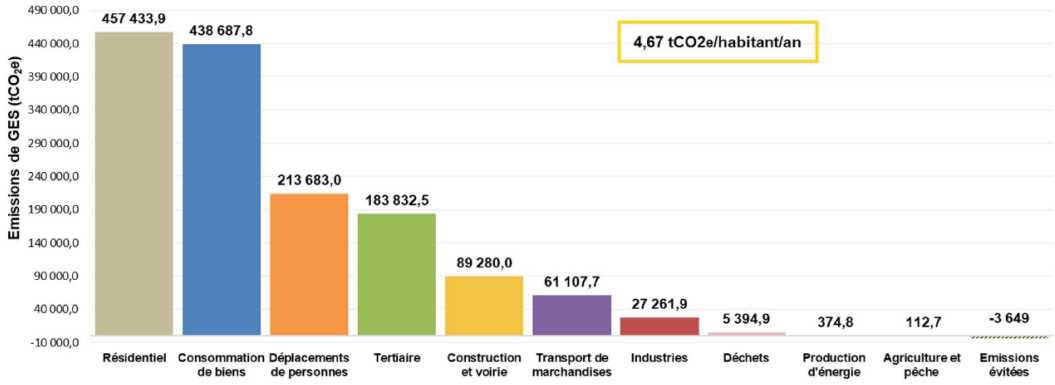

Figure 5 : Répartition des émissions de GES du territoire de GPSO

Sur notre territoire, c'est principalement dans les bâtiments que l'énergie est consommée : c'est donc sur ce secteur qu'il faut agir en priorité !

Avec 30% de logements très énergivores car construits avant la première réglementation thermique (1974), la rénovation énergétique des bâtiments, notamment résidentiels, est un enjeu fort de ce Plan Climat de GPSO.

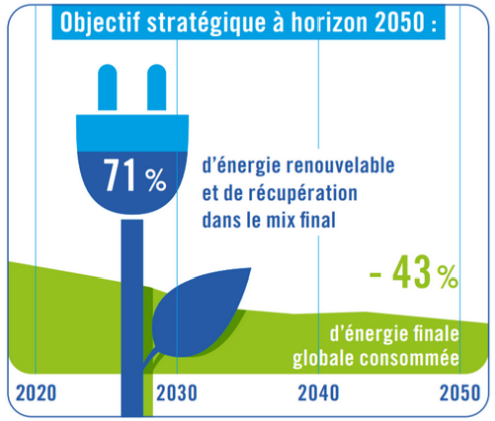

Les avantages

Pour le climat

- **Atténuation** du réchauffement climatique
- **Adaptation** au réchauffement

Pour les habitants et co-propriétaires

- Confort thermique **hiver** et **été**.
- **Anticiper** sur les possibles lois à venir
- Bénéficier des **aides actuelles** de l'état
- **Réduction** des coûts à long terme.

Rénovation énergétique de la copropriété “Chaville la forêt”

Martine Leclercq (membre du conseil syndical)

- **Résidence construite entre 1967 et 1969. 2 bâtiments principaux sur 8 étages et 1 bâtiment sur 1 étage - environ 150 logements**
- **parkings souterrains et parkings extérieurs, un local piscine**
- **Les murs externes sont en béton revêtu d’ un enduit décoratif, avec une isolation par l’intérieur de 2 cm de polystyrène, les murs pignons sont revêtus d’un parement de pierre, balcons filants, toitures terrasses. Les planchers bas sont dotés de fibre de bois d’origine**
- **Les fenêtres d’origine sont en métal avec simple vitrage. Elles sont équipées de volets roulants en bois. Les coffres de volets roulants sont à l’intérieur des logements et ne sont pas isolés thermiquement**
- **ventilation naturelle, conduits collectifs**

CHAUFFAGE et ECS

- **Réfection de la chaufferie en 2012 avec remplacement des 2 chaudières gaz assurant la production de chauffage et d'ECS par :**
  - 2 chaudières gaz à condensation
  - 1 ancienne chaudière conservée en tant que secours.

- **L'émission de chaleur est assurée par des radiateurs en fonte traditionnels**

- **Pas d'individualisation des frais de chauffage**
  - distribution du chauffage en bitube
  - Rentabilité difficile (plusieurs compteurs par appartement)

- **Pas de climatisation en période estivale**

DTG

- **Un audit énergétique réglementaire a été réalisé en 2016 (rapport janvier 2017)**
  - o Résultat bilan énergétique de la résidence (212kWhep/m2) classé D
  - o Résultat empreinte climatique de la résidence (48kgepCO2/m2) classé E

CONSTATS SUR LES CAUSES DE DEPERDITION ENERGETIQUE

o en 2016, moins d'un cinquième des fenêtres ont été remplacées
o les murs extérieurs ont une isolation insuffisante

AMELIORATIONS PRECONISEES

o remplacement des menuiseries d'origine par du double vitrage
o isolation par l'extérieur
o production d'ECS par un système solaire thermique
o mise en place d'une ventilation hybride
o mise en place de répartiteurs de frais de chauffage

PAS DE TRAVAUX REALISES A LA SUITE DE CET AUDIT

ETUDES PREALABLES A UN RAVALEMENT DE FACADE fin 2020 et CCTP (2021)

- **Un rapport réalisé par l'architecte de la résidence (novembre 2020)**
  - préconisations d'un nettoyage des façades et pignons, d'une réfection des joints, etc

- **le CCTP pour consulter les entreprises rédigé par l'architecte en juillet 2021**
  - quelques allers et retours avec l'architecte pour finaliser le CCTP
  - le projet est mis en veilleuse

REPRISE DES REFLEXIONS fin 2022

- La loi Climat de 2021 impose aux copropriétés de plus de 15 ans l'obligation de réaliser un PPPT
- **o** le syndic transmet au conseil syndical 3 devis proposant un DTG avec audit énergétique (condition pour obtenir la subvention
- de la Métropole du Grand Paris)
- l'AG mars 2023 : information sur l'obligation légale de réaliser un PPPT et vote favorable pour sa réalisation
- le syndic a rempli le dossier de demande de subvention MGP
- la société en charge du PPPT a envoyé un questionnaire aux copropriétaires (environ 45 % de réponses)
- audit en cours (durant saison de chauffe), réunion intermédiaire en février 2024
- remise du rapport définitif courant du 1er semestre 2024

Démarches relatives à la rénovation énergétique de la résidence “La Martinière”

Véronique Bourquard, membre du conseil syndical :

Construction en pierre de taille de 1966, 34 appartements T4 et T5

CHAUFFAGE

- · Changement de la chaudière collective : passage du fioul au gaz (2018)
    - Pas de changement des radiateurs (en fonte)
    - Pose de robinets thermostatiques sur radiateur sur la base du volontariat
    - Pas de certificat énergie obtenu
    - Réduction d'impôt très très modeste (200 euros / 6000 dépensés)
- · Pas d’individualisation des charges de chauffage
    - De gros écarts constatés entre les appartements extérieurs et intérieurs

DTG

- · Proposé en AG 2019 : rejeté

Démarches relatives à la rénovation énergétique / Résidence La Martinière

ISOLATION DU BÂTIMENT

Sous-sol (N-1 et RDJ)

- · **Flocage des caves (juin 2021)**
- · **Calorifugeage des tuyaux (mars 2021)**
- · Obtention d'un C2E
- · Echec du flocage ou pose de plaques isolantes dans le parking

Toit Terrasse (travaux en octobre 2022) (voté en AG en Juin 2021)

- · **Réfection de l'étanchéité du toit terrasse**
- · Végétalisation étudiée mais non réalisée (manque de preuve de l'efficacité d'isolant thermique et contraintes liées au ravalement)
- · Dépose de cailloux blancs
- · Ventilation des édicules d'ascenseur

Ravalement de façade (début des travaux en aout 2023) (voté en AG mars 2022)

- · Pas de changement d'aspect de la façade (pierre de taille)
- · Réparation des balcons en évitant les ponts thermiques

Démarches relatives à la rénovation énergétique Résidence La Martinière

OUVRANTS

Appartements individuels

- · Environ 2/3 des appartements ont changé leurs ouvrants pour des solutions plus isolantes. Forte incitation (base prix du gaz) mais pas d'obligation possible
- · Fenêtres sur celliers (petit ouvrant basculant) très mal isolées et compliquées à changer
- · Volets roulants bois (nord, sud et ouest) (les coffres laissent passer beaucoup d'air) et persiennes acier à l'est
- · Attention à continuer à ventiler les appartements

En réflexion

- · Réalisation du DTG repoussée après le ravalement (à voter au printemps 2024)
- · A étudier : Pose de panneaux solaires sur toit terrasse pour eau chaude sanitaire / ascenseurs
- · Végétalisation du toit ?
- · Pose d'une citerne de récupération d'eau de pluie enterrée pour arrosage du jardin
- · Ouvrants collectifs : portes d'entrée en verre des bâtiments

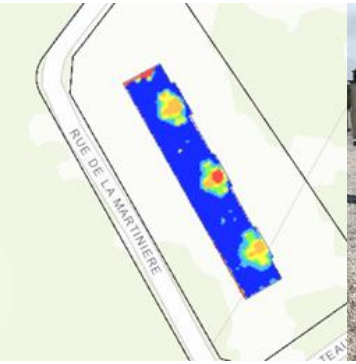

Etat des lieux énergétique et Travaux réalisés au 18/11/2023
Résidence "La pointe de CHAVILLE" au 1974 Avenue Roger Salengro

François HAUTEFEUILLE, président du conseil syndical :

- **Résidence construite par BOUYGUES Francis !, plan de 1962, livrés en 1964. Construction en pierre de taille porteuse côté rue et côté cour, édifice sur 8 étages d'habitation.**
- **Un RDC avec 4 commerces, loge et "chambres de bonnes", 1 R-1 dédié aux caves, 1 R-2 partiel dédié a la chaufferie.**
- **3 entrées distinctes en façade, un accès locaux VO sur cour, places de parking et box extérieur.**
- **48 logements principaux, essentiellement des 3/4 et 4/5 pièces, tous avec balcon à partir du 2éme étage.**
- **Depuis à peu prés 25 ans, certains propriétaires ont fermé leur balcon pour faire une loggia (une dizaine)**

CHAUFFAGE et ECS

- **Réfection complète de la chaufferie en 2020 et remplacement des 2 chaudières fioul de 290kW chacune par :**
  - 2 chaudières gaz à condensation de 225kW chacune
  - Calcul validé par le cabinet conseil et par les installateurs.

- **Montant total TX y compris mise en conformité chaufferie 160K€**
  - Subvention Certificat Economie Energie 20K€ obtenu
  - Pas de changement des radiateurs (en fonte)
  - Remplacement ballon d'eau chaude
  - Mise en conformité chaufferie.
  - Coût gaz annuel 2022 (chauffage et ECS) ≈38k€
  - Coût fuel annuel 2020 (chauffage et ECS) ≈55k€

- **Pas d'individualisation des charges de chauffage**
  - Une étude avait été réalisé, mais les disparités entre appartements, sont importantes, sous terrasse, pignon nord, RDC, ext/int…
  - Rentabilité difficile (7 compteurs par appartements, autant de frais de loc et de relevé…)

DTG

- **Un audit énergétique réglementaire a été réalisé en 2015 donc avant TX chaufferie**
  - o Résultat bilan énergétique (250kWhep/m2) classé E (les derniers appartements vendus ont été évalués à D (200kWhep/m2)
  - o Résultat empreinte climatique (72kgepCO2/m2) classé F(les derniers appartements vendus ont été évalués à E (43kWhep/m2)

ISOLATION DU BATIMENT Sous-sol (N-1 et N-2)

o **Flocage de la chaufferie et calorifugeage des tuyaux (octobre 2020)**
o Calorifugeage des tuyaux en cave

o Pas de ravalement de façade (pierre de taille)
o Reprise et sécurisation des nez de balcon, purge et réparation
o Mise en place de garde corps et couvertine en terrasse en 2023 pour 20K€
o Terrasse gravillonnée (2 sur les 3 ont été refaites suite à infiltration)

OUVRANTS Appartements individuels

- **Environ 70/80% des appartements ont changé leurs ouvrants pour des solutions plus isolantes.**
  o Remplacement des menuiseries acier simple vitrage par alu double vitrage,
  o De même pour ceux qui on posé une véranda (interdiction de supprimer les portes fenêtres d'origine).

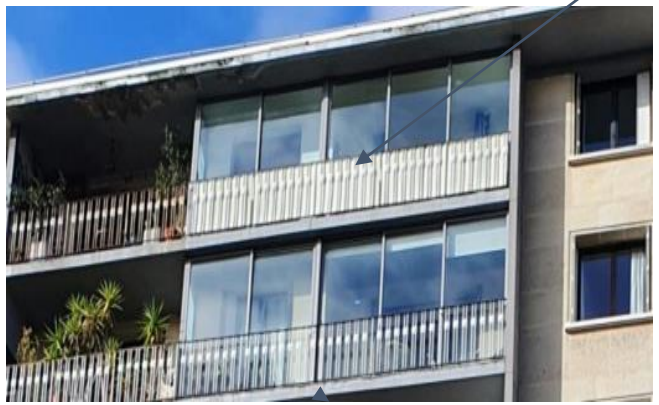

o Ouverture sur cellier cuisine en briques alvéolées, beaucoup ont posé des fenêtres ou des plaques de plexis (interdiction de supprimer la porte du cellier)
o Persienne métallique sur les ouvrants, certaines ont été démontées (notamment dans les cuisines)
o Ventilation naturelle dans les pièces d'eau par grille en haut et en bas
o Les portes d'entrées d'origine en verre ont été remplacées par des portes doubles vitrages à huisserie métallique

Electricité

- Les ascenseurs d’origine ont été rénovés et mis en conformité en 2014 par des machineries modernes à variation de fréquence
- Remplacement en 2023 des luminaires des cages d’escalier et d’entrées ainsi que les minuteries,
- par des appareils led a détection présence /crépusculaire et temporisé (5K€)

En réflexion

- Faire réaliser un nouveau DTG afin de réaliser un plan pluri annuel de TX énergétique en phase avec les préconisations (AG 2024 ?), demandé lors de la dernière AG au syndic, mais pour l’instant peu réactif !
- Avec l’appui du DTG, incitation au remplacement des huisseries métalliques simple vitrage par du double alu.
- Préinstallations pour des postes de charge pour VE au niveau des parkings et box, déjà évoqué mais s’agissant de l’extérieur une prise en charge par une entreprise ne sont pas légion, d’autant plus qu’il y a aujourd’hui peu ou pas de client !
- Isolation du pignon nord.
- Faire réaliser une imagerie thermique du bâtiment.

Les difficultés

- Etude pour un plan pluriannuel de Tx demandé lors de la dernière AG au syndic, mais pour l'instant peu réactif ! (changement du syndic en début d'année);

- Réticence concernant une éventuelle isolation de la résidence par l'extérieur du fait que ce soit de la pierre de taille et une façade avec balcon et cellier.

- Coût des TX de rénovation énergétique estimation 2015 ±1 M€, une majorité de propriétaire sont âgés ou inversement jeunes couples avec enfants. Perso pour moi +22K€ pour un 5 piéces.

- Retour financier sur investissement très long ou quasi impossible.

Projet de “rénovation énergétique de la résidence « Le Parc en Chaville »

176-196, avenue Roger Salengro

Marc SALIN, président du conseil syndical et Franck TILIGNAC, membre du conseil syndical

CARACTÉRISTIQUES DU BATIMENT

- Construction de 1989 en béton
- 7 étages
- 40 appartements T2 à T5 et 1 local commercial
- Chauffage et eau chaude sanitaire électrique individuel
- VMC mono-flux
- Isolation :
  - o Façades isolées par l’intérieur (sauf RDC)
  - o Toit terrasse isolé (réfection de l’étanchéité en 2010)
  - o Plancher bas isolé (flocage)
- Ouvrants :
  - o Fenêtres PVC double vitrage (en général d’origine)
  - o Volets roulants plastique

HISTORIQUE

- Début 2022 : réflexions concernant le ravalement de l’immeuble et la réfection des balcons, puis sélection de sociétés pour la réalisation d’un DTG
- Octobre 2022 : vote en AG de la réalisation du DTG par la société Sénova
- Septembre 2023 : présentation du DTG aux copropriétaires
- Novembre 2023 : vote en AG sur le principe de recherche d’une AMO pour présentations de devis lors de l’AG en juin 2024

DTG

Bilan énergétique :

- o Méthode comportementale (répartition des déperditions) : ouvrants 36%,renouvellement air 29%, ponts thermiques 15%, murs 13%, toiture 4%, plancher bas 3%
- o Méthode réglementaire ThCE-ex : Energie E (274) – GES B (8)
- o DPE immeuble : Energie E (252) – GES B (8) : discussions en cours …
- o DPE individuel entre C et E suivants les appartements

Deux scénarios de travaux probables :

- o Scénario 1 : coût global 780k€ - gain énergétique -35%
- o Scénario 2 : coût global 815k€ - gain énergétique -37%
- o Travaux envisagés (gains énergétiques par poste) :
  - isolation extérieure des deux pignons O et N (2%)
  - isolation des fonds de balcons sur cour (3%)
  - réfection et isolation de la toiture (1%) et réfection étanchéité des balcons
  - réfection de la ventilation (hydro-réglable) (6%)
  - remplacement des menuiseries (privatif) (7%)
  - remplacement des radiateurs électriques (privatif) (7%)
- o Travaux non retenus :
  - isolation extérieure de la façade cour : gain énergétique trop faible
  - isolation extérieure de la façade rue : coût très élevé du fait de la conception architecturale (modénatures)
  - isolation des fonds de balcons sur rue retenu dans un des deux scénarios

Pour les deux scénarios :

- évolution étiquette (ThCE-ex) : énergie **D** et GES **A**
- suivants le type d’appartement et le niveau de revenus, travaux privatifs inclus :
  - reste à charge (post aides) : entre 15 et 40k€
  - effort financier mensuel sur 15 ans (post aides et économies d’énergie) : entre 50 et 200 € / mois

DIFFICULTÉS

- Conception architecturale : modénatures, ABF
- Incertitude sur l’atteinte d’un gain minimum de 35% : scénarios sont à la limite, prise en compte des travaux privatifs dans MaPrimRenov Copro

PROCHAINES ETAPES

- Recherche d’un AMO :
    - 1ère partie mission : aide à la sélection d’un maitre d’oeuvre, enquête sociale, ingénierie financière individualisée (sur la base des chiffres du DTG)
    - A ce jour, deux offres reçues, d’autres à venir …
- Impact de la révision du barème MaPrimRenov
- Evolution du coefficient de conversion entre énergie primaire et finale sur pour l’électricité
- A étudier : pose de panneaux solaires sur toit terrasse pour eau chaude sanitaire et communs

Rénovation énergétique de la copropriété de l'étang de Chaville

Alain Belleuvre, président du conseil syndical ; Paolo Antonio, membre du conseil syndical :

Lien vers la présentation

CC2D

Travail en groupe

Tous

TEMPS DE TRAVAIL

EN ATELIERS

Objectifs : Comment faciliter le parcours de rénovation énergétique pour les copropriétés de Chaville ?

de la naissance de l'idée jusqu'à la mise en œuvre

- Comment : en **2 ou 3 groupes**.

  Groupe 1 : S'inspirer des exemples de « Chaville la forêt » et " La Pointe de Chaville"

  Groupe 2 : S'inspirer de l'exemple « le parc en Chaville » et "La Martinière"

  Groupe 3 : S'inspirer de l'exemple « résidence des étangs »

  Chaque groupe :

  - Identifier les **étapes** du parcours et l'histoire de la rénovation énergétique de la co pro.
  - Quels sont les **freins** ?
  - Comment **surmonter** les freins ? (quelles pourraient être les solutions, solutions intermédiaires, Quels conseils suite aux retours d'expériences des autres co-pro,)
  - Les **ressources** pour chaque étape (Institutions ALEC, finances, contacts)

  (faire un tableau avec les réponses aux questions ci-dessus sur une feuille paperbaord qui pourra être photographié/

  Identifier une personne dans le groupe qui pourra transmettre le tableau pour le compte-rendu.)

  Durée : 55 minutes (35' de réflexion par groupe et 20' de partage en commun)

- Méthode :

  - **Temps 1** (35 min) - Répondre aux questions

  - **Temps 2** (20 min) - Pitchez vos propositions. Echange entre les deux groupes

  - **Règles :** un gardien du temps, un scribe, un rapporteur.

En synthèse des propositions des 3 groupes

Les freins	Les pistes	Les ressources / Remarques
Crédibilité du projet : convaincre le conseil syndical pour qu'il puisse convaincre les copropriétaires - techniquement - coût/financement	_ La formation du conseil syndical : MOOC Bâtiment durable, ARC Référent technique extérieur dédié _ L'importance du choix du bureau d'études	L'ALEC / CoachCopro Futur groupe « conseil communal de copropriétés de Chaville»
Convaincre les copropriétaires	_ Développer un argumentaire adapté aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs pour convaincre de l'intérêt des travaux. _ Aide à la préparation et animation des AG - valorisation du bien - projection de l'impact individuel financier - économies d'énergie - gains environnementaux - gain en confort au quotidien - transparence sur le faible retour sur investissement (financier) _ Rendre accessible une ingénierie financière _ Visiter des chantiers de rénovation et des réalisations avec l'ALEC	L'ALEC / CoachCopro Appui plus important de GPSO dans la communication aux copropriétaires, intervention en AG :
Les aspects financiers Financements des copropriétaires	_ Une ingénierie financière à intégrer au projet ce qui permet d'appréhender les aides, les solutions de financement (notamment individuelles). _ Mise en perspective du contexte économique (évolution des prix de l'énergie) pour convaincre les copropriétaires	Pour lever le frein financier, chiffrer les travaux. Puis diviser par lot. Puis soustraire les aides, qui peuvent être différentes selon les revenus. Puis rapporter au coût par mois grâce à un Prêt à Taux Zéro. Donner une information chiffrée par propriétaire. Accompagnement et suivi avec l'ALEC + Coach Copro
Les aspects esthétiques	- Visite de chantiers de rénovation avec l'ALEC	

En synthèse des contributions des 3 groupes

Les freins	Les pistes	Les ressources / Remarques
Difficultés pour réaliser une ITE dans des résidences avec mur en pierre de taille ou en parement ; avec des balcons filants ; isolation par l'intérieur/perte de surface habitable	_ Partage d'expérience : créer un groupe « conseil communal de copropriétés » avec des rencontres physiques et en ligne entre conseils syndicaux chavillois, ateliers). Référencer les pratiques, les prestataires, les choix, sur un site internet dédié.	Ville de Chaville et L'ALEC / CoachCopro Groupe « conseil communal de copropriétés de Chaville»
Tenir compte de la problématique des petites copropriétés (difficulté de trouver des ressources internes à la copropriété pour travailler sur ce sujet complexe et chronophage)		
Atteindre l'objectif des -35%	_ Conseil sur la temporalité des travaux : ne pas échelonner dans le temps sous peine de diluer les résultats et de ne pas atteindre l'objectif permettant d'obtenir des subventions. Profiter des subventions tant quelles sont là.	Maîtrise des coûts, absence de retour sur investissement, nécessité d'atteindre 35 % d'économies d'énergie pour avoir les aides, c'est une prime à ceux qui n'ont rien fait jusque là !

Quelques photos et remerciements

Merci à nos invités : Marc, Paolo, Alain, François, Franck et aux membres du CC2D, Martine et Véronique, d' avoir pris le temps de préparer une synthèse des projets et de les avoir partagée à l'ensemble des membres.

Merci à Delphine, Claire et Christophe pour la qualité des animations des ateliers.

TEMPS DE TRAVAIL

Synthèse de l'atelier 1

S'inspirer des exemples de « Chaville la forêt » et " La Pointe de Chaville".

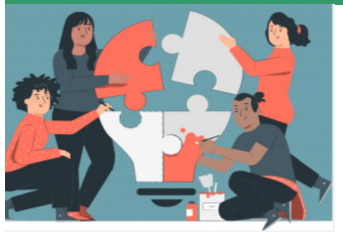

Objectifs : Comment faciliter le parcours de rénovation énergétique pour les copropriétés de Chaville ?

FREINS	PISTES
difficultés pour réaliser une ITE dans des résidences avec mur en pierre de taille ou en parement ; avec des balcons filants ; isolation par l'intérieur/perte de surface habitable	partage d'expérience (mini forum physique et en ligne entre conseils syndicaux chavillois, conseil communal de copropriétés, ateliers), référencer les pratiques, les prestataires, les choix, sur un site internet dédié
Comment s'assurer de la fiabilité des audits	développer un argumentaire (adapté aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs) pour convaincre de l'intérêt des travaux (valorisation du bien, confort, économies d'énergie,etc) – rendre accessible une ingénierie financière – aide à la préparation et animation des AG
maîtrise des coûts, absence de retour sur investissement, nécessité d'atteindre 35 % d'économies d'énergie pour avoir les aides, c'est une prime à ceux qui n'ont rien fait jusque là	
Tenir compte de la problématique des petites copropriétés (difficulté de trouver des ressources internes à la copropriété pour travailler sur ce sujet complexe et chronophage)	

TEMPS DE TRAVAIL

Synthèse de l'atelier 2

S'inspirer de l'exemple « le parc en Chaville » et "La Martinière

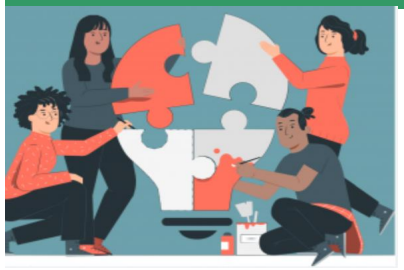

Objectifs : Comment faciliter le parcours de rénovation énergétique pour les copropriétés de Chaville ?

Freins	Pistes d'amélioration
Financements/copropriétaires	Ingénierie financière
Crédibilité du projet : convaincre le conseil syndical pour qu'il puisse convaincre les copropriétaires - techniquement - coût/financement	Référent technique extérieur dédié Formation du conseil syndical : MOOC Bâtiment durable, ARC (?)
Convaincre les copropriétaires	Appui plus important de GPSO dans la communication aux copropriétaires, intervention en AG : - projection de l'impact individuel financier - gains environnementaux - gain en confort au quotidien - transparence sur le faible retour sur investissement (financier)

Freins	Pistes d'amélioration
Atteindre l'objectif des -35%	Conseil sur la temporalité des travaux : ne pas échelonner dans le temps sous peine de diluer les résultats et de ne pas atteindre l'objectif permettant d'obtenir des subventions. Profiter des subventions tant quelles sont là.

TEMPS DE TRAVAIL

Synthèse de l’atelier 3

S’inspirer de l’exemple
« résidence des étangs »

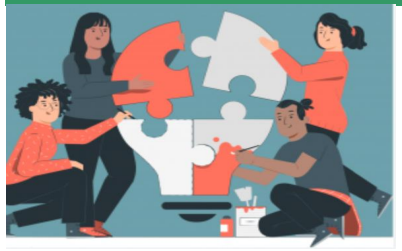

Objectifs : Comment faciliter le parcours de rénovation énergétique pour les copropriétés de Chaville ?

Les freins

aspect financier
aspect esthétique

Les pistes

- mise en perspective du contexte économique (évolution des prix de l'énergie) pour convaincre les copropriétaires
- aides, solutions de financement (notamment individuelles)
- accompagnement et suivi avec l'ALEC + Coach Copro
- importance du choix du bureau d'études
- visite de chantiers de rénovation avec l'ALEC

La Transition Écologique à Chaville

Point d’étape et actualités novembre 2023

pour le CC2D

Confidential C

L’actualité TE de la mairie novembre 2023

Biodiversité

- ✓ Le jour de la nuit : La fête a réuni petits et grands le 14 octobre pour une balade nocturne dans le quartier de l’Ursine. Les associations Accords Majeurs, Environnement Fausses Reposes et le club d’astronomie ont mis des étoiles dans les yeux des participants.

- ✓ Espaces végétalisés: visite du cimetière et de l’espace cinéraire avec le maire, les services de la ville et de GPSO pour envisager une évolution des aménagements et gestion, en faveur de la biodiversité et des chemins de l’eau.

Confidential C

L’actualité TE de la mairie novembre 2023

Adaptation au Dérèglement climatique

- ✓ Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) lancé par l’ADEME (Agence de Développement pour l’Environnement et la Maîtrise de l’Energie) sur ***l’adaptation des territoires au changement climatique en Ile-de-France***.
  - Chaville sélectionnée : officialisation au Salon des Maires, le 22 novembre 2023

- ✓ Préparation d’une « balade sensible » avec l’AREC (Agence Régionale Energie Climat) autour de l’aménagement de deux secteurs Chavillois appelés à être réaménagés en 2024 ou au-delà.

- ✓ GPSO : GPSO accueillera un nouveau Responsable du Fleurissement en décembre. Il contribuera notamment à réaliser des expérimentations de massifs avec des maraîchères. Les services de GPSO (DGST/DPEP) sont intéressés pour échanger avec cet agent, et partager et diffuser en interne au sein de GPSO les bonnes pratiques à adopter.

Confidential C

L’actualité TE de la mairie novembre 2023

Maison de la TE

- ✓ L’ouverture officielle de la Maison s'effectuera début 2024.
- ✓ Une montée en puissance de l'offre sera réalisée progressivement, permettant une adaptation aux besoins des Chavillois
- ✓ Une porte Ouverte aura lieu courant mars (peut-être le jours de la Brocante?) afin de faire connaitre ce nouveau lieu.
- ✓ Les membres du CC2D sont d’ores et déjà les bienvenus pour une visite en présence des éluEs.

Bilan carbone territorial

- ✓ Le cabinet Oui Act a été retenu pour réaliser le Bilan carbone.
- ✓ L'étude débutera en début d'année 2024.
- ✓ Le CC2D sera informé des différentes étapes et options choisies.

Confidential C

L’actualité TE de la mairie novembre 2023

Urbanisme

- ✓ Les jurys PUR ont eu lieu pour la station Total de l’avenue Salengro et le projet de la rue de Jouy
- ✓ GPSO rencontre les associations environnementales pour échanger et améliorer l'OAP "Continuités écologiques" du nouveau PLUi

Animations Plan climat

- ✓ Bilan de septembre/octobre : 14 animations proposées (3 annulées)
  Pour les ateliers avec inscription, taux de participation de 32%
- ✓ Bilan de novembre : 5 animations proposées (3 annulées)
- ✓ A relayer en décembre : 1 Fresque du climat, 1 Fresque de la mobilité, 2 animations autour de l'alimentation

Confidential C

L’actualité TE de la mairie novembre 2023

Le Vélib à Chaville

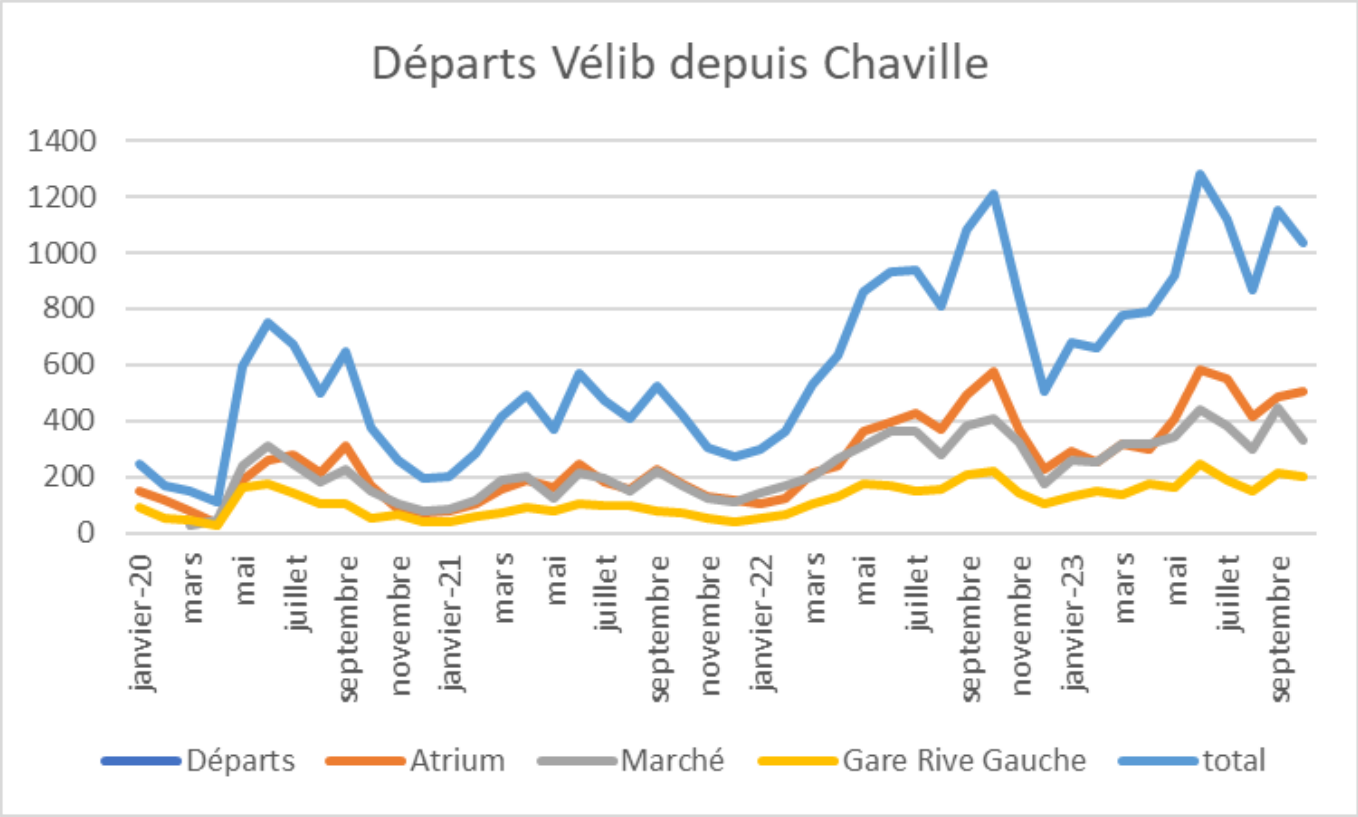

3 stations actives:

- Atrium
- Mairie
- Gare Rive Gauche

62 bornes

1 nouvelle station au budget (votée) , Gare Rive droite.

Abonnés longue durée : 292
Durée moyenne des locations : 28'

Confidential C

CC2D

L'actualité du CC2D.

Tous

QUALITÉ DE LA VILLE

DES ATELIERS IMMERSIFS POUR AGIR ENSEMBLE POUR LE CLIMAT

En novembre et décembre, la Ville poursuit ses ateliers participatifs pour relever ensemble le défi climatique, avec le Conseil Communal de Développement Durable (CC2D) et la Maison De la Nature et de l'Arbre (MDNA).

ATELIERS FRESQUE*

Connaissez-vous vraiment le rapport entre l'émission de gaz à effet de serre et la fonte des glaces ? Saviez-vous que le secteur des transports est responsable de 31 % des émissions de CO_2 françaises ? Découvrez des ateliers ludiques et collaboratifs pour comprendre ce qu'implique le changement climatique et découvrir les leviers d'actions pour décarboner nos modes de vie.

- **Fresque du Climat (adultes)**

À partir de 15 ans. Sur inscription.
Samedi 18 novembre, de 15h à 18h
Salle polyvalente de l'école Paul Bert

- **Fresque du Climat (junior)**

De 10 à 14 ans. Sur inscription.
Samedis 18 novembre et 2 décembre, de 14h à 16h
Médiathèque

- **Fresque de la Mobilité (adultes)**

À partir de 15 ans. Sur inscription.
Samedi 16 décembre, de 15h à 18h
Salle polyvalente de l'école Paul Bert

OH LA GADOUE !**

La question des sols est fondamentale car étroitement liée à l'eau. Les sols perméables permettent en effet à l'eau de s'infiltrer dans le sol, où elle est filtrée et purifiée naturellement avant de rejoindre les nappes phréatiques ou les cours d'eau. Découvrez un atelier de sensibilisation à cette perméabilité des sols. Une promenade géo... ludique dans les mondes souterrains. Pour toute la famille. Sur inscription.
Mercredi 8 novembre, de 10h à 12h – Atrium

MANGEONS LOCAL, MANGEONS DURABLE**

Élevage intensif, production de méthane, gaspillage alimentaire, diabète et maladies cardiovasculaires... L'évolution de notre alimentation devient cruciale. Découvrez des ateliers de sensibilisation pour se nourrir de manière plus responsable. Interrogez le contenu de votre assiette de manière ludique et pratique. Ou bien découvrez les bases d'une alimentation économique, solidaire mais aussi gourmande ! Pour toute la famille. Sur inscription.

- **De la graine à l'assiette**

Vendredi 15 décembre, de 17h à 19h – Mairie

- **Alimentation durable**

Samedi 16 décembre, de 10h à 12h – Mairie

** Animé par le CC2D*
*** Animé par la MDNA*

Mais aussi des ateliers éco-gestes pour l'énergie à la maison et de fabrication d'éponges maison (upcycling) ! Scannez ce QR Code pour consulter la liste complète des ateliers et vous inscrire à ceux de votre choix, ou rendez-vous sur www.ville-chaville.fr Vous pouvez aussi toujours partager vos recettes végétariennes et vos "aventures bas carbone" !

Extrait du Chaville magazine de Novembre-décembre 2023

Notre actualité : sensibiliser les Chavillois(es)

Retours les sessions :

- 30 Sept 4 participants
- 21 Octobre 14 participants

Les participants sont toujours ravis. Certains reviennent pour expérimenter les autres ateliers.

La dernière date de 2023 :

- le 16 décembre Fresque de la mobilité animée par Isabelle Chayé Mauvarin.

Les dates de 2024 :

- Atelier adaptation le vendredi 19 janvier lieu à confirmer

les prochains ateliers auront lieu à la MTE

Nos prochaines dates

Les prochaines dates des rencontres du CC2D pour l’année 2023 et début 2024

- Le **séminaire** le **3 février 2024 : quels sont les sujets que vous souhaitez aborder ?**

Les prochains Ateliers du CC2D :

- 16 décembre Fresque de la mobilité

Merci !